

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2023

FACILITER LE PASSAGE ET L'OBTENTION DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE -
(N° 947)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 33

présenté par
M. Warsmann

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article 1er du fait de son caractère essentiellement non législatif et pose la question du caractère juridique de cette disposition.